

Le mot du Directeur :

Au nom du Comité de Coordination de l'ESAT « Les Pins », j'adresse nos meilleurs vœux à l'ensemble des personnes accueillies, aux professionnels et aux bénévoles de l'association « Les Jeunes Handicapés ».

L'AJH est une association forte d'un dynamisme qui soutient les projets et l'innovation au service de la qualité de l'accompagnement.



En 2020, l'ESAT « Les Pins » a pour objectifs stratégiques le renforcement de son action en matière d'inclusion (hors les murs), le déploiement de la démarche qualité par la certification Iso 9001-2015, ainsi que le perfectionnement dans la gestion des parcours et compétences des travailleurs.

Issu de l'évaluation interne réalisée en fin d'année 2019, un nouveau plan d'amélioration de la qualité viendra en complément, voire en appui, des actions qui découlent des trois objectifs stratégiques énoncés.

Pour accomplir notre mission, nous pouvons compter sur un véritable **réseau de partenaires « inclusifs »** (entreprises, administrations, associations et collectivités). Aussi, pour l'année 2020, nous formulons le souhait que les travailleurs d'ESAT et nos partenaires en inclusion puissent respectivement accéder à la reconnaissance qui est nécessaire. De notre place, nous œuvrerons en ce sens.

Bonne année à tous !

Rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales et de l'Inspection Générale des Finances sur les ESAT d'octobre 2019

Le rapport propose un état des lieux du secteur protégé et de ses enjeux, ainsi qu'une synthèse des principaux constats et recommandations.

Les 5 recommandations principales issues du rapport IGAS sont les suivantes :

- **Mieux organiser et piloter la phase d'orientation des personnes en situation de handicap et d'admission en ESAT :** Orientation en ESAT par défaut après avoir testé le milieu ordinaire.
- **Renforcer les droits des travailleurs :** Rapprochement du statut de travailleur du statut de salarié (pour donner des avantages sans pour autant le transformer en statut de salarié) ; Représentation dans les IRP et + de dialogue ; Rémunération tenant compte du travail effectué ; Hausse de la rémunération plancher minimum actuellement à 5%.
- **Sécuriser les travailleurs sortant en milieu ordinaire :** Pas de perte financière (portabilité de l'AAH) et droit au retour en ESAT.
- **Organiser la sortie d'ESAT et encourager les démarches inclusives :** Job coaching, 1 ESAT de transition par département, aide de 11000€ par an pendant 5 ans aux entreprises qui recrutent.
- **Remise à plat de la tarification des ESAT corrélée à l'intensité de l'accompagnement :** tarification à deux vitesses.

Consultez l'intégralité du rapport ici : http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2019-026R_ESAT.pdf



L'ESAT « les Pins » développe ses missions hors les murs

La clinique d'Occitanie, nous a confié une mission de tri et numérisation d'archives dans son établissement. Onze travailleurs, à tour de rôle, interviennent pour réaliser ces opérations.

Ces professionnels s'épanouissent dans cette activité qui leur permet de répondre à leur projet de travailler dans le milieu ordinaire, tout en étant à proximité de leurs lieux de vie.

La clinique d'Occitanie, par cette démarche d'inclusion, valorise également le travail de coopération sur le territoire.



De gauche à droite Biez.E, Rescigno.L, Zebboudji.M, Breure.d, Almeida.C, Parée.G